

COMMERCE

GÉRARD COLLOMB ET ALAIN AUDOUARD SIGNENT UN PROTOCOLE EN FAVEUR DE L'ARTISANAT

La Ville de Lyon bénéficie d'un tissu économique dynamique avec plus de 7 700 artisans. Cela représente 16% des établissements privés que compte la Ville de Lyon.

Pour valoriser ce potentiel, la Ville et la CMA du Rhône (Chambre de Métiers et de l'Artisanat) ont souhaité nouer un partenariat spécifique afin de mettre en œuvre des actions concrètes. Ce plan d'action servira de support d'emploi et d'animation urbaine de proximité pérennes sur le territoire et il permettra le développement économique local.

Il portera sur 3 thématiques :

→ **La mobilité et le stationnement**

Pour favoriser l'accompagnement des entreprises artisanales qui travaillent sur le périmètre de la Ville de Lyon dans leur changement de pratiques en termes de mobilité. L'objectif est aussi de co-construire des offres de stationnement adaptées à ces entreprises et de fluidifier les pratiques de stationnement des professionnels.

→ **L'intégration de la composante artisanale dans les projets urbains**

Trouver des offres adaptées pour intégrer l'artisanat dans les projets urbains et/ou immobiliers et dans les secteurs en rénovation urbaine. Contribuer, en parallèle aux réflexions en faveur d'une gestion des sites développés.

→ **L'accompagnement et la valorisation de l'artisanat lyonnais.**

Valoriser les activités artisanales de la Ville de Lyon au travers d'un événement qui valorisera l'économie de proximité et qui mettra en avant les savoir-faire locaux.

Alain Audouard, Président de la CMA du Rhône, et le Maire de Lyon Gérard Collomb, accompagné de son adjointe au Commerce et à l'Artisanat Fouziya Bouzerda, sont allés à la rencontre des artisans du Bas des Pentes (1^{er} arrondissement), et se sont retrouvés à l'emblématique Village des Créateurs du Passage Thiaffait pour signer le protocole d'accord fixant leurs ambitions communes pour donner envie d'entreprendre et pour maintenir un tissu artisanal de proximité.